



Institut national de formation des personnels du ministère de l'Agriculture

## La lettre de l'Infoma

N°13 Automne-Hiver 2022

### L'Infoma toujours en mouvement !



Après deux années fortement perturbées par l'épidémie de COVID-19 et ses épisodes successifs, nous avons enfin pu retrouver une activité plus « normale »,

avec le retour d'activités présentiels, un accueil de nos différents publics et de nos nouveaux agents qui assure aussi la convivialité dont nous avons tous besoin après ces temps troublés !

Ainsi notre assemblée générale a-t-elle pu se tenir en juin sur le site emblématique de la Saline royale d'Arc et Senans, lieu chargé d'histoire et porteur de sens, avec des activités permettant de se retrouver, d'échanger et de « jouer collectif ».

L'arrivée de nos nouvelles promotions de stagiaires du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>ème</sup> grade a également été l'occasion de rassembler les différentes spécialités et de promouvoir les valeurs du service public et de notre ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire.

Toujours à l'écoute des besoins de ses « clients », en lien avec la démarche qualité et notre certification ISO 9001,

l'Infoma a poursuivi, renouvelé, ses offres et dispositifs de formation : ainsi la nouvelle version de la préparation au concours interne d'IAE a-t-elle été un facteur indéniable de réussite pour les bénéficiaires puisque 80 % des admis avaient suivi la session de préparation !

De même, l'Infoma s'adapte aux attentes des publics qui évoluent, et exploite les opportunités offertes par les nouvelles technologies en transférant et développant des E-formations sur la plateforme Mentor.

Agilité et adaptation restent les maîtres mots de notre « positionnement » Infoma, comme en témoigne le vaste chantier qui s'engage, avec l'appui d'un chef de projet fraîchement nommé, pour l'accompagnement via la formation de la mise en

place d'une police sanitaire unique en matière de sécurité alimentaire.

Un challenge que nous saurons relever, grâce à notre engagement collectif, je tiens ici à remercier tous les acteurs engagés dans cette « aventure » au service de nos concitoyens et de la protection du consommateur.

Anne Rizand  
Directrice de l'Infoma

Bonne lecture à toutes et tous.

## info' mag N°13



### Sommaire

Editorial

Anne Rizand

Police sanitaire unique, en sécurité alimentaire, au MASA : les conséquences pour l'Infoma page 2

Ouverture d'un concours exceptionnel en SSA page 3

Assemblée générale à la Saline royale d'Arc et Senans : se retrouver et échanger page 4

Cap sur les métiers du techniciens ! page 5

La nouvelle promotion des techniciens stagiaires (2<sup>ème</sup> grade) a fait sa rentrée à l'Infoma page 6

Les rentrées s'enchaînent avec la classe préparatoire et les techniciens stagiaires (1<sup>er</sup> grade) page 6

Formation continue : un lien direct entre le service de l'Infoma et celui du ministère page 7-8

Transfert et développement de nouvelles E-formations sur la plateforme Mentor page 8

La préparation au concours interne élève IAE page 9

Le bureau de la formation continue du ministère en visite à l'Infoma page 9

# Une police sanitaire unique, en sécurité alimentaire, au ministère de l'agriculture : les conséquences pour l'Infoma

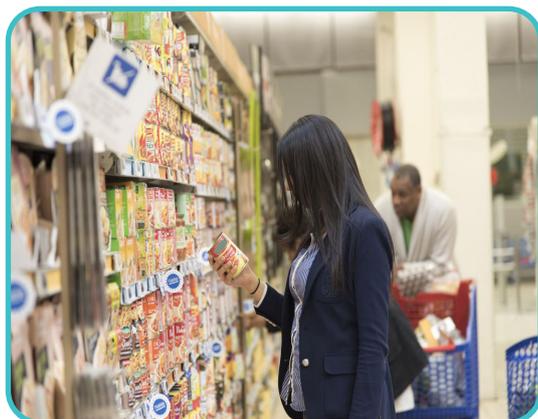
Une décision gouvernementale actée en mai 2022, confiée à partir de 2023, la responsabilité d'une police sanitaire unique, en matière de sécurité sanitaire des aliments, au ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire.

Le champ d'activité de la DGCCRF concernant notamment les denrées alimentaires d'origine non animale, les compléments alimentaires, boissons, l'alimentation animale, les aliments pour publics spécifiques ... est ainsi transféré aux services de la DGAL.

Le ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire disposera de 150 ETP (avant éventuelle clause de revoyure), dont 60 transferts de la DGCCRF, pour exercer ces nouvelles missions.

Il est demandé à l'Infoma d'accompagner par la formation ce transfert de compétences, pour deux types de publics :

1. Construction d'un parcours de formation spécifique de 8 mois pour accueillir les 30 lauréats du concours exceptionnel de TSM 2ème grade, spécialité «vétérinaire et alimentaire» ouvert du 15 septembre au 15 octobre 2022, à partir de mi-février 2023, qui seront affectés sur des postes en sécurité sanitaire des aliments, en services déconcentrés (DD)
2. Construction d'un parcours de formation spécifique de 4 à 5 mois, dispensé au 1er semestre 2023, à un public de 80 contractuels recrutés sur les postes «SSA» ouverts dans les services déconcentrés pour prendre en charge l'élargissement du champ de contrôle suite au transfert.



Le chef de projet vient tout juste d'être recruté par l'Infoma pour piloter l'élaboration et la mise en œuvre des nouveaux dispositifs de formation attendus dans des délais resserrés, avec le concours des équipes de formation initiale et continue, et en lien étroit avec la DGAL.

La collaboration de l'enseignement technique et supérieur agricole sera également recherchée

(mobilisation de compétences en agro-alimentaire pour assurer séquences de formation, et d'installations technologiques pour réaliser des travaux pratiques/dirigés).

Les deux types de publics identifiés exerceront des métiers proches, aussi les deux parcours de formation seront-ils en grande partie mutualisés, et se dérouleront selon des calendriers voisins, à partir de février 2023, permettant à la fois l'acquisition de compétences transverses (procédures juridiques, méthodologies de contrôle, positionnement de l'inspecteur ...) et techniques (bases microbiologiques, process agro-alimentaires, gestion des risques et alertes ...) nécessaires au métier d'inspecteur en sécurité sanitaire des aliments.

La co-construction des rubans prévisionnels de formation appellera par conséquent une coopération renforcée de nos deux services de formation initiale et continue.

D'autre part, un transfert de connaissances s'organise à partir de l'expertise détenue par la DGCCRF, avec la mise en place d'une formation de nos formateurs internes du MASA, au 1er trimestre 2023 ; ceci permettra de construire ensuite des modules de formation spécialisés sur les thématiques «ex-CCRF» qui devront être reprises par les agents du MASA à partir de septembre 2023.

 L'Infoma, opérateur de formation du ministère, dont l'expertise est reconnue en matière d'ingénierie de formation, sera chargé d'accompagner cette nouvelle réforme, en élaborant des actions de formation, permettant de rendre opérationnels les agents qui devront assurer ces missions d'inspection et de contrôle.

NB : en fonction du résultat de l'appel à candidatures lancé au niveau national pour les postes correspondants, il est fort possible que des agents déjà titulaires du MASA soient retenus, et qu'il soit nécessaire de leur proposer un parcours particulier au regard des compétences nouvelles qu'ils auront à porter. Ce point sera examiné dès que la cartographie des agents retenus sera mieux connue.

Il s'agit là d'un chantier fortement impactant pour l'Infoma, car il représente un surcroît d'activité important tant en formation initiale, qu'en formation continue.

Un tel sujet nécessite une conduite en mode projet, permettant d'être plus « agile » et plus réactif : un

## Christophe Russ, chef de projet sur le dossier «sécurité sanitaire des aliments»



**Pouvez-vous nous raconter votre parcours en quelques lignes ?**

**J'ai un double parcours professionnel, l'un dans le domaine de la formation professionnelle, et l'autre en**

**développement des territoires, mais la frontière entre les deux est finalement assez ténue.**

J'ai notamment exercé plusieurs années au CNPR (centre de formation à distance du MASA) comme chef de projet de dispositifs et de ressources de FOAD. Chargé des formations innovantes, j'ai développé plusieurs projets pour des clients publics et privés, l'un des plus remarquables étant un dispositif de VAE (validation des acquis professionnels) / formation pour les auxiliaires vétérinaires.

Plus tard, chargé de mission au sein du Commissariat au développement du Massif central, j'ai contribué à l'émergence de projets de territoires innovants sur des thématiques relatives à la filière bois, la mobilité en zones peu denses, la culture ou encore

l'usage des nouveaux outils numériques. J'ai ainsi largement impulsé et soutenu des expérimentations de navettes autonomes, l'émergence d'un consortium de construction de trains légers, le développement d'une filière tapisserie à Aubusson, la mise en œuvre d'hackathons sur diverses thématiques ...

J'ai également dirigé trois établissements de formation, privé (Espace Sylvan (SARL)) et publics (CFPPA de Meymac/Neuvic et de Pouembout (Nouvelle-Calédonie)).

**Quelles est votre mission en tant que chef de projet SSA ?**

Suite à la décision récente du gouvernement de créer une police unique de sécurité sanitaire des aliments (SSA) en transférant au MASA (DGAL) les missions de contrôles jusqu'ici réalisées par la répression des fraudes, l'Infoma s'est vue confier la mise en œuvre de formations dédiées aux agents qui seront nouvellement chargés de ces missions.

Ce sont potentiellement, pour 2023, 30 fonctionnaires stagiaires et 80 contractuels. J'ai en charge la mise en œuvre de dispositifs de formation répondant au mieux aux besoins des agents, en agréant les savoirs faire et compétences de l'Infoma et de ses réseaux.



## Ouverture d'un concours exceptionnel !

**infoma**  
Institut national de formation des personnels du ministère de l'Agriculture

**CONCOURS EXCEPTIONNEL 2023**

**Condition d'accès :**  
Titulaire Bac +2 recruté dans le grade de technicien principal (2<sup>ème</sup> grade)

**LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE RECRUTE DES TECHNICIEN.NES SUPÉRIEUR.E.S**

**spécialité « vétérinaire alimentaire »**  
Avec affectation sur des postes en sécurité sanitaire des aliments (SSA)

Sa mission principale est la protection de la santé publique tout au long de la chaîne alimentaire

**Ses activités :**  
Inspections et contrôles sur le terrain, à tous les stades de la chaîne alimentaire :  
• la production primaire,  
• la transformation, l'entreposage et jusqu'à la commercialisation, l'exportation.

**Les inscriptions sont ouvertes :**  
Du 15 septembre  
Au 15 octobre 2022

**De renseignements :**  
<https://www.concours.agriculture.gouv.fr>  
<https://infoma.agriculture.gouv.fr>

**Le ministère de l'Agriculture ouvre un concours exceptionnel pour le recrutement de techniciens principaux spécialité «Vétérinaire et Alimentaire» destiné à pourvoir des postes dans le domaine de la «Sécurité Sanitaire des Aliments».**

**Un concours externe et un concours interne sont ouverts au titre de l'année 2022 pour le recrutement de techniciens supérieurs, grade de principal, dans le cadre de la police sanitaire unique qui se mettra en place en 2023 sous l'égide du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire.**

Les missions principales des agents recrutés seront l'inspection et le contrôle de terrain,

**Comme chaque année, c'est aussi l'ouverture du concours pour devenir technicien supérieur ou principal**

à tous les stades de la chaîne alimentaire, depuis la production primaire et jusqu'à la transformation, entreposage et commercialisation, et l'exportation.

Les lauréats seront nommés en qualité de stagiaires pour une période d'un an, durant laquelle ils suivront une formation statutaire initiale à l'Infoma (Corbas) d'une durée de 8 mois.

### Calendrier de recrutement

- **Inscription :** du 15 septembre au 15 octobre 2022
- **Epreuves écrites d'admissibilité :** 17 novembre 2022
- **Epreuves orales d'admission :** à partir du 9 janvier 2023 à Paris

La campagne de communication a démarré en annonçant l'ouverture des inscriptions, au titre de l'année 2023, aux concours de Technicien supérieur, grade de technicien (1<sup>er</sup> grade) et grade de technicien principal (2<sup>ème</sup> grade) du 5 octobre au 4 novembre 2022.

Pour ces deux recrutements, les épreuves écrites d'admissibilité sont prévues le 2 février 2023.

Les épreuves orales d'admission auront lieu, quant à elles, à partir du 30 mai 2023 pour les techniciens supérieur (1<sup>er</sup> grade), et à partir du 9 mai 2023 pour les techniciens principaux (2<sup>ème</sup> grade).

# Assemblée générale à la Saline royale d'Arc et Senans : se retrouver et échanger

Le 4 juillet 2022, l'Infoma a pu organiser son assemblée générale hors les murs réunissant la majorité des agents des sites de Corbas et Nancy à la Saline royale d'Arc-et-Senans ;



Manufacture destinée à la production de sel, la Saline royale d'Arc et Senans est inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Après 2h d'autocar nous nous sommes tous retrouvés, agents de Corbas et de Nancy, autour d'un café d'accueil avant de démarrer l'assemblée générale.

## Point d'activité des différents services



Le service formation initiale nous a fait part de l'avancement des cursus avec le détail des effectifs des promotions 2021-2022 et les prévisions de recrutement pour la rentrée 2022-2023.

Le service formation continue a, quant à lui, présenté l'évolution de l'outil RenoirRH avec les perspectives de la mise en œuvre accrue de formations hybrides regroupées sous différentes modalités : e-formations, classes virtuelles et présentielles, en plein développement sur la plateforme interministérielle Mentor, travail piloté par le centre de ressources.

## Mots d'accueil d'Anne Rizand

Anne Rizand, directrice de l'Infoma, a souhaité remercier l'ensemble des agents pour leur implication, dans des conditions sanitaires encore particulières, afin de constamment s'adapter et d'assurer la continuité des actions de l'Infoma. Elle a également exprimé la satisfaction générale de pouvoir enfin se retrouver dans des conditions normales en organisant cette assemblée en extérieur sur ce site d'exception qu'est la Saline royale.



Le secrétariat générale nous a fait un point de situation sur les ressources humaines et sur les investissements.

Aurore Mauceli, nous a présenté son rôle d'ambassadrice « handicap et compétences » au sein de l'Infoma pour le ministère, dont l'objectif est d'être un relais, et de faciliter l'accès à l'information et l'orientation des agents en situation de handicap vers les interlocuteurs spécialisés.

Enfin, Anne Rizand, a partagé l'état d'avancement du projet de protocole sur la mise en place de l'élargissement des modalités de recours au télétravail à l'Infoma.

Nous avons ensuite rejoint la pause déjeuner avec un menu raffiné dans un cadre exceptionnel.

## Visite des jardins thématiques et activités « team building »

L'après-midi de cette journée d'Assemblée générale a été consacrée à la visite des jardins thématiques : jardin des couleurs et des odeurs, des plantes médicinales, jardin de céréales anciennes, potager en permaculture.

Nous avons ensuite chaussé les baskets pour des activités sportives « team building et défis », et nous sommes partis à la découverte de ce lieu marqué par 7 millénaires d'histoire avec le sel.

Répartis en équipes pour différents défis sur les traces des faux sauniers : la catapulte, le labyrinthe, la course d'obstacle, le quiz, le bubble foot, l'objectif était de remporter un maximum de pièces !

Au delà des compétitions, cette journée conviviale et sportive, nous a permis de développer cohésion, échanges, et partage entre collègues !



# Cap sur les métiers du technicien !

Le 17 juin, pour le dernier jour de formation sur site des stagiaires techniciens du 1<sup>er</sup> grade (session 2), spécialité « vétérinaire et alimentaire », l'équipe de formation initiale a inauguré un nouvel événement, en organisant un forum des métiers du technicien.

L'idée était de permettre à nos stagiaires un échange en face à face, sous la forme de fils de discussion, avec un technicien en poste et de découvrir les différentes facettes du métier de technicien au sein du Ministère de l'Agriculture.



Les 54 stagiaires techniciens du 1<sup>er</sup> grade de la session 2 en spécialité « vétérinaire et alimentaire » finissaient leur formation de 4 mois à l'Infoma le 17 juin. A compter du 21 juin, ils ont rejoint leur structure pour poursuivre leur stage de pré-affectation jusqu'au 3 octobre.

La matinée s'est déroulée autour de ces 6 stands, répartis dans différentes salles, avec des moments d'échanges de 20 minutes par groupe de 5.

A noter la participation des stagiaires T1 en poste SIVEP de cette promotion, qui ont animé leur propre stand pour faire découvrir à leurs collègues en abattoir, la diversité et la complexité de leurs missions portant aussi bien sur le phytosanitaire que sur le vétérinaire.

Ce moment d'échanges et de partage a été très apprécié par tous. A partir d'un cadre simple, le forum apporte beaucoup de liberté. Les échanges sont spontanés. Créativité et enthousiasme étaient ainsi au rendez-vous !

## Rencontre avec des collègues techniciens issus de différents services :

- Sécurité Sanitaire des Aliments en restauration collective (SSA) - Céline Lexcellent (DDPP69)
- Santé et Protection animale (SPA) - Hélène Deschamps (DDPP69)
- Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) - Anne Jammes (DDPP69)
- Service Régionale de l'Alimentation (SRAL) Charles Jammet (DRAAF AURA)
- Service d'Inspection Vétérinaire et Phytosanitaire (SIVEP) - 4 stagiaires T1 (DRAAF HDF)
- Un technicien, récemment passé Ingénieur de l'Agriculture et de l'Environnement (IAE) - Ramazan Avci (Infoma)

Nous remercions les techniciens qui ont participé à ce forum et qui ont fait partager à nos stagiaires, la richesse et la diversité de leurs missions.



# La nouvelle promotion des techniciens stagiaires (2<sup>ème</sup> grade) a fait sa rentrée à l'Infoma

Lundi 12 septembre, l'Infoma accueillait la nouvelle promotion 2022-2023, des techniciens stagiaires du deuxième grade des trois spécialités « Vétérinaire et Alimentaire », « Techniques et Économie Agricole » et « Forêts et Territoires Ruraux » à Corbas.



11 stagiaires ont été accueillis par l'équipe de direction de l'Infoma et par l'équipe pédagogique du service de la formation initiale.

Pour cet accueil à l'Infoma et à Lyon, nous leur avons également organisé une visite guidée et contée du vieux quartier de Lyon suivie d'un repas à l'incontournable brasserie Georges.

Une soirée conviviale que nous n'avions pas pu mettre en place depuis 2 ans en raison de la crise sanitaire.

Quelle joie de pouvoir restaurer ces liens de convivialité avec nos stagiaires !



Nous leur souhaitons à toutes et tous la bienvenue à l'Infoma et une belle poursuite de formation.

## Les rentrées s'enchaînent à l'Infoma !

Lundi 19 septembre, c'était la rentrée de la classe préparatoire au concours de technicien.ne 1<sup>er</sup> grade spécialité « vétérinaire et alimentaire ».

Cette année, l'Infoma accueille 21 personnes issues des deux voies d'accès possibles à cette classe préparatoire, 14 personnes relevant du dispositif Prépa-talents et 7 agents contractuels PrAB :

- **La voie « classe prépa-talents »** : une « prépa » gratuite à destination des étudiants aux ressources modestes et aux demandeurs d'emploi avec un soutien financier par l'attribution d'une bourse annuelle et un soutien pour le logement et la restauration.
- **La voie du « contrat PrAB »** : un dispositif d'accompagnement qui s'adresse aux jeunes sans emploi (28 ans et +) et aux personnes en situation de chômage longue durée. Ce dispositif permet de recruter des agents sur un CDD d'un an et de leur faire bénéficier d'une formation, en alternance, pour la préparation au concours.

Enfin lundi 03 octobre, c'était au tour des Techniciens du 1<sup>er</sup> grade (T1) les spécialités « Vétérinaire et alimentaire » et « Techniques et économie agricoles » de faire leur rentrée.

- **L'Infoma a accueilli 63 stagiaires au total** : 39 en spécialité « vétérinaire et alimentaire », (dont 2 auditeurs libres de Polynésie) pour la première session de formation qui s'étale du 3 octobre 2022 au 6 février 2023, et 24 en spécialité « Techniques et économie agricole ».



Nous leur souhaitons la bienvenue et du succès dans leur préparation au concours ou leur titularisation !

# formation continue : un lien direct entre le service de l'Infoma et celui du ministère

**Le service de formation continue de l'Infoma, a participé au séminaire annuel des acteurs régionaux de la formation qui s'est déroulé du 14 au 16 juin à Saint Malo, ainsi qu'au comité technique ministériel, section formation continue du MASA, le 4 octobre 2022.**

## Le séminaire annuel des acteurs régionaux de la formation



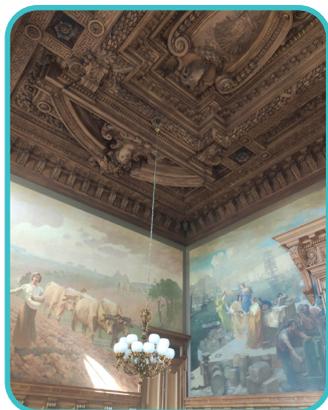
Après deux ans d'annulation pour cause de crise sanitaire, ce séminaire a permis de réunir tous les acteurs de la formation professionnelle en région, avec la prise en compte du nouveau contexte

interministériel du pilotage et de la mise en œuvre de la formation au niveau territorial.

Étaient présents, les délégués régionaux à la formation continue, l'ensemble du bureau de la formation continue (SG/SRH/MASA), et des agents chargés de la formation des directions métiers de la DGAL et de la DGER.

L'ensemble des acteurs de la formation ont pu partager leurs expériences, favorisant l'intégration des acteurs régionaux de la préfecture au réseau MASA. Le séminaire a été ouvert par Xavier Maire, le SRH du MASA, et clôturé par Virginie Farjot, sous-directrice du développement professionnel et des relations sociales au SRH.

## Le comité technique ministériel (CTM), section spécialisée formation continue du MASA.



Anne Kosmala-noblet, cheffe de service Formco de l'Infoma, a participé au dernier CTM Formco sous sa forme actuelle, qui a eu lieu à Paris, rue de Varennes, dans la prestigieuse salle Sully.

Ce CTM sera remplacé prochainement par un comité social d'administration (CSA).

Les CTM Formco sont l'occasion de rendre compte des avancées en matière de formation continue aux organisations syndicales. Ce CTM était présidé par Nadine Richard-Péjus, l'adjointe du SRH, avec l'ensemble du bureau de la formation continue, et la présence d'une représentante de la DGER.

## L'ordre du jour a permis de :

- Balayer l'activité de formation continue en 2022 et d'exposer les perspectives 2023
- Présenter le projet de note de service relative aux dispositifs de formation professionnelle tout au long de la vie
- Faire un point sur le déploiement des formations sur la plateforme interministérielle Mentor
- Faire un point d'avancement sur le développement du logiciel RenoIRH-formation

**Nous avons pu voir que l'offre de formation 2022 a été déployée dans un cadre renouvelé avec un effort marqué en faveur de la formation aux labels des publics cibles. A noter, la mobilisation d'un réseau élargi des acteurs de la formation en région.**

**Concernant les perspectives 2023, de nombreuses offres de formation ont été annoncées concernant les ressources humaines :**

- Formations sur la laïcité
- Formations des représentants des personnels des nouvelles instances du dialogue social
- Formations sur le management

**Deux sujets de formation technique importants au niveau de la formation continue de l'Infoma ont également été évoqués, à savoir :**

- Le déploiement des formations sur la nouvelle PAC 2023
- L'offre de formation pour accompagner la mise en place de la police sanitaire unique.

Concernant le logiciel RenoIRH formation, celui-ci est maintenant déployé depuis début 2022 dans les services du MASA, et permet une prise en compte dématérialisée de l'inscription des agents aux formations. Un bilan d'étape a été présenté.

**Au 30 août 2022, nous recensons près de 3000 sessions saisies dans RenoIRH, dont 1500 ont été réalisées, plus de 20 000 inscrits (dont 8000 via le Self Mobile (42%) en constante augmentation, et 12 000 via une inscription directe auprès de la structure).**

Environ 50% des sessions sont organisées au niveau régional, 30% par le niveau national (écoles dont Infoma) et 20% par le niveau local.

**Au niveau de l'Infoma, cela représente plus de 260 sessions avec plus de 2000 inscrits (60% ont utilisé le Self Mobile, 30% ont été inscrits par l'Infoma suite à des problèmes avec le Self Mobile et 10% d'externes au dispositif ont également été inscrits par l'Infoma).**

## 2023 : nouvelle PAC, nouvelle adaptation de l'offre de stages....

La PAC actuelle, qui a démarré en 2015 alors qu'elle était prévue pour 2014, ne parvenait pas à céder sa place ! 2021, puis 2022 ont été rajoutés.... Il était temps, mais la nouvelle PAC 2023/2027 arrive enfin !

Le 13 septembre 2022, s'est tenue au MASA, la réunion nationale des membres du réseau des formateurs du dispositif PAC. Ce dernier est déployé au niveau national pour l'ensemble des agents du MASA par l'Institut de formation des personnels du ministère chargé de l'agriculture (Infoma) en collaboration avec l'Agence de services et de paiement (ASP).

Cette réunion était animée par le Bureau de la formation continue et du développement des compétences (BFCDC du SRH / BAZDA), l'Infoma et la Direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises (DGPE).

La sous-direction Gestion des aides de la PAC de la DGPE a réalisé une présentation de la nouvelle PAC 2023-2027 ainsi que ses conséquences sur l'activité du ministère et de ses services.

Il en résulte, pour début 2023, un certain nombre de modifications du dispositif. Ainsi, par thématiques, les formateurs ont commencé les premières réflexions sur les propositions de stages ainsi que les premières modifications des mallettes

pédagogiques que la nouvelle PAC engendrait. Pour l'ensemble des stages, une révision des mallettes pédagogiques s'impose. Pour certains stages, les contenus seront peu modifiés, voire en partie supprimés, (DPB par exemple), pour d'autres, ces mêmes contenus seront au contraire, modifiés ou réinventés, (les aides animales ou la photo-interprétation par exemple).

Pour cette dernière thématique, le stage évoluera en prenant en compte l'arrivée du « 3STR ». Ainsi, le nouveau titre deviendra : Photo-interprétation appliquée à la gestion des aides surfaciques et du 3STR. (Système de suivi des surfaces en temps réel).

Même si les modifications restent relatives avec la conservation d'une certaine «trame», la nouvelle PAC 2023/2027 évolue

tout de même et l'adaptabilité à cette dernière s'impose.

Les formateurs du dispositif PAC en sont totalement conscients et se tiennent prêts à œuvrer dès janvier 2023...

Les premiers stages seront au « rendez-vous »....



Pour aider à la mise en place du dispositif, deux notes de service sont prévues : la première, pour étoffer le vivier de formateurs internes, est sortie en septembre, la suivante, qui décrit le dispositif PAC 2023, devrait être publié cet automne.



## Nouvelles E-formations sur la plateforme Mentor

### Depuis son ouverture, la plateforme Mentor évolue significativement.

Transfert et développement de nouvelles E-formations se multiplient. Ces six derniers mois, plusieurs E-formations gérées par l'Infoma ont été mises en ligne.

#### Ouverture d'une nouvelle formation



La formation « Droit pénal notion de base - rédaction de procès verbaux : application aux domaines vétérinaire et phytosanitaire » est ouverte sur la plateforme Mentor.

Cette formation s'adresse en priorité aux agents des directions départementales en charge de la protection des populations (DDPP) et en Service Régional de l'Alimentation (SRAL) ayant à rédiger des procès-verbaux.

#### Transfert de formations



• **TERUTI** (utilisation du territoire) : il s'agit d'une enquête annuelle de l'occupation des sols. Cette formation permet aux nouveaux enquêteurs de se former au dispositif d'enquête et aux outils à leur disposition.

- **TUTAC** (TUTorat des Agents Contractuels) : Cette formation s'adresse aux contractuels de l'enseignement agricole, recrutés à la rentrée 2022.

Ces deux formations étaient initialement hébergées sur la plateforme de l'Institut Agro Dijon.

#### Actualisation et transfert

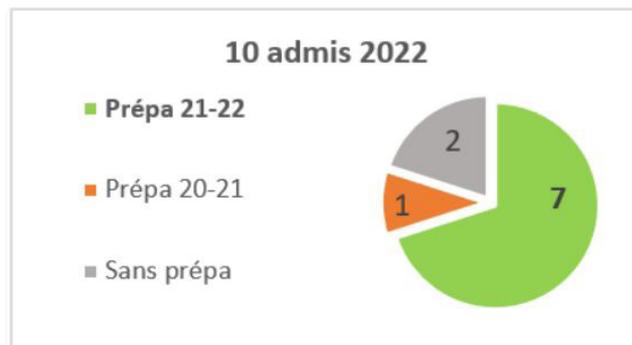
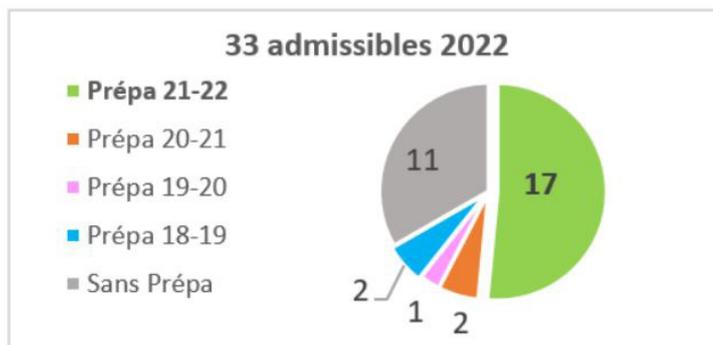
- Une version actualisée de la e-formation sur les contrôles sanitaires et phytosanitaires en poste de contrôle frontalier. Les mises à jour portent sur la quasi-totalité des chapitres.



- Mise à jour de la e-formation « droit administratif » : sécuriser les décisions administratives et comprendre la procédure contentieuse - application aux domaines vétérinaire et phytosanitaire». Cette formation s'adresse aux agents désireux d'approfondir le sujet des décisions administratives (accessible en auto-formation).

# La préparation au concours interne élève IAE

Comme chaque année, l'Infoma organise la préparation au concours interne élèves IAE (épreuves d'admissibilité). Ce dispositif a permis de former 30 stagiaires entre septembre 2021 et mars 2022, 17 ont été admissibles (taux de réussite 56%) et 7 ont été admis au concours en juillet 2022.



## Promotion entrante 2022 / 2023

L'Infoma va former 24 stagiaires de septembre 2022 à mars 2023. 70% sont des agents de catégorie B, 15% sont des contractuels, 15% sont des agents hors MASA.

### Nouveautés 2022-2023 :

- **Nouveau prestataire EPICES sur la préparation à l'épreuve du Rapport**, en remplacement de l'Institut Agro Dijon (période de tuilage automne 2022)
- **Mise en place de préparations au RAEP spécifique concours interne IAE** : Rédaction du dossier RAEP et soutenance orale : regroupements et mises en situation : janvier-mai 2023

Ainsi à compter de 2023, l'Infoma organise la préparation au concours interne Elève IAE sur l'ensemble des épreuves : admissibilité (Note de synthèse et Rapport) et admission (RAEP et Anglais).

Mentor constitue la plateforme de dépôts, de ressources, d'échanges sur ce dispositif.



## Le bureau de la formation continue du ministère en visite à l'Infoma

Le service Formation continue de l'Infoma travaille en collaboration étroite avec ce bureau du SRH, qui valide et finance le Plan National de Formation. Tout au long de l'année, des échanges réguliers ont lieu pour programmer et rendre compte des formations continues mises en œuvre par l'Infoma.

Le 11 avril 2022, l'Infoma a accueilli des membres du Bureau de la Formation Continue et de Développement des Compétences du MASA (BFCDC), à savoir : Alexandra NOËL, cheffe du bureau, Nathalie HUARD, Delphine LASNE, Thomas ROUSSEAU.

Cette visite a permis aux membres du BFCDC de découvrir le site de Corbas, les conditions d'accueil des stagiaires de formation continue, de rencontrer les agents de l'Infoma et de consolider les relations entre les deux équipes qui œuvrent à la formation continue des agents du MASA : le service Formco de l'Infoma et le bureau Formco du MASA.



## Elle/il nous ont rejoint...



### Audrey CAULIEZ

Arrivée du ministère de la justice, elle rejoint le service Formin sur le poste de gestionnaire administrative « vétérinaire et alimentaire »



### Christophe RUSS

Arrivé de la direction du CFPPA de Nouvelle-Calédonie il prend le poste de chef de projet en sécurité sanitaire des aliments.

**Nous leur souhaitons la bienvenue !**

## Les départs...

### Adeline VIAL

A quitté son poste de chargée des marchés publics pour rejoindre la mairie de Ternay

### Olivier LAMONTAGNE

A quitté son poste de responsable adjoint RSI pour rejoindre la Normandie

### Sandrine ETTOUATI

A quitté son poste de gestionnaire galatée phyto pour rejoindre la DRAAF Auvergne Rhône-Alpes

## Du nouveau du côté du parc automobile de l'Infoma



L'Infoma a acquis, en octobre 2022, un Peugeot Boxer neuf. Ce véhicule remplace désormais le Renault MASTER que Fabrice PERROT utilise pour les collectes.

En mars 2022, l'Infoma a décidé de faire l'acquisition d'un nouveau véhicule qui viendra remplacer la Yaris blanche que nous avons actuellement. Ce véhicule, une Peugeot 208 électrique, devrait arriver entre janvier et mars 2023.

**Ce sera le premier véhicule entièrement électrique de notre flotte de véhicules de service !**



Pour nous suivre...



## L'Infoma participe à l'effort commun d'économie d'énergie



Dans le cadre de la sobriété énergétique, l'Infoma a décidé de remplacer tous les pavés tubes néons des bureaux, salles de cours et couloirs du bâtiment Administration/Enseignement par des pavés LED.

**Ces pavés sont deux fois plus économes que les anciens pavés en tubes néons.** En tout, ce sont 261 pavés qui ont été installés.



Les salles de cours 3 et 4 de l'Infoma faisant également office de salle de réunions, des travaux y ont été entrepris.

La cloison mobile qui s'y trouve a été rénovée pour en faciliter son utilisation, et les sols ont été remplacés par un sol de couleur plus sobre.

En juillet 2022, l'Infoma a remplacé une de ses portes d'entrée battantes par une porte coulissante pour permettre un accès facilité aux personnes à mobilité réduite.



## Agenda

### Conseil d'administration

Judi 17 novembre 2022

### Rentrée des T1 VA (2<sup>ème</sup> session)

Lundi 13 février 2023

### Rentrée des T2 VA en SSA

Mi-février 2023



**infoma**

16, rue du Vercors - 69960 Corbas

Directrice de la publication : Anne Rizand

Directrice de la rédaction : Florence Daguet

Rédactrice en chef / Mise en page : Florence Lara

Crédit photos : Infoma/DICOM/MinAgri sauf mention contraire